L E C O U R R I E R D E

L' A S C E T E

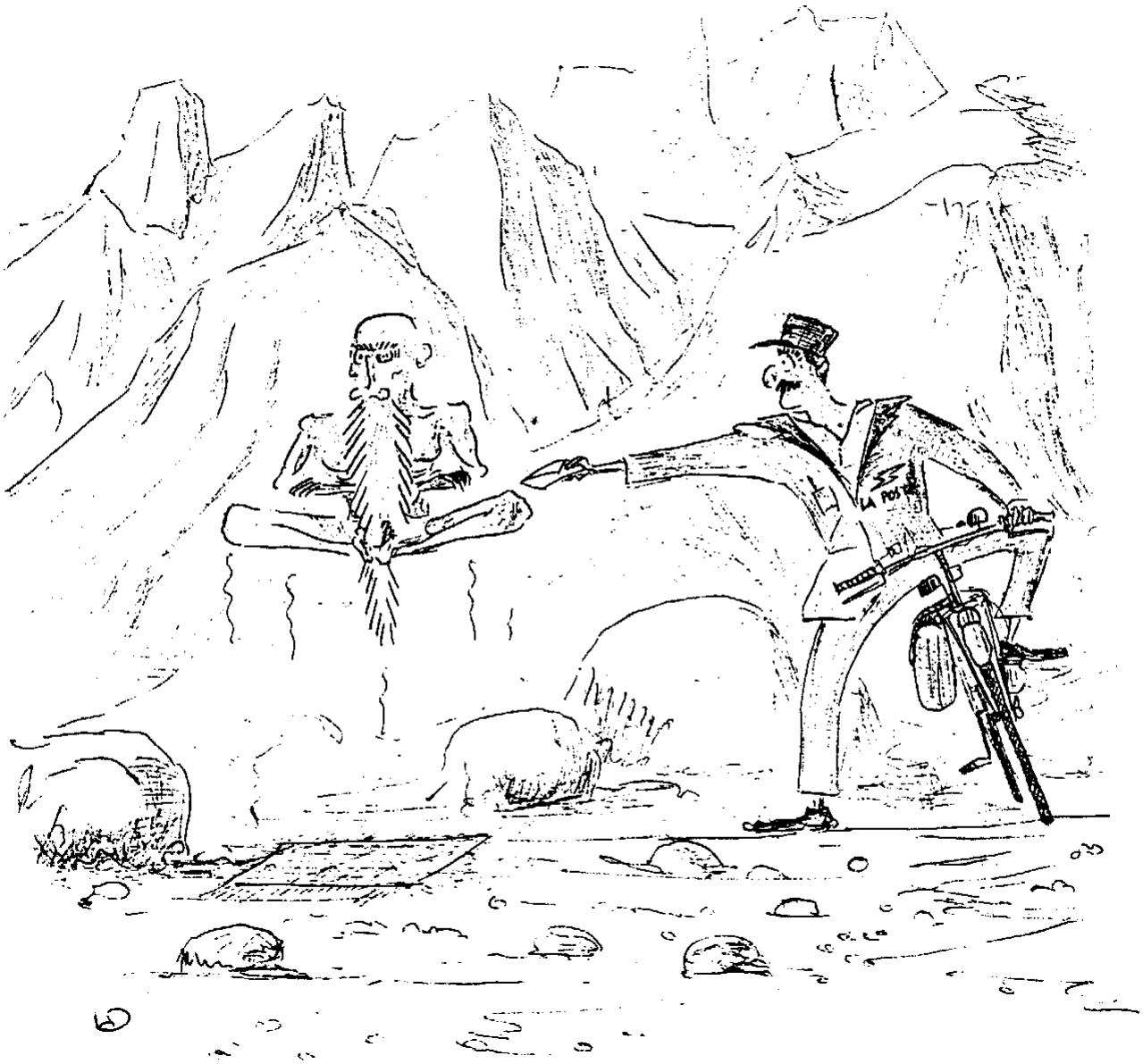

N° **41**

novembre 2015

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° 41

30 novembre 2015

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2015
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2015
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2015
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2015
- POUR LES VINGT ANS DE L'ASCETE : QUELQUES REPÈRES DANS SON HISTOIRE
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2015 AU CBGP, À MONTFERRIER-SUR-LEZ (34980)

Membres présents : Yoan Braud, Bernard Defaut, Benoît Duhazé, Xavier Houard, Stéphane Jaulin, David Morichon, Didier Morin, Stéphane Puissant.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration
Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur l'assemblée générale de 2015, et quid des 20 ans de l'*Ascete*
2-a. Assemblée générale.

Nous n'avons pas encore reçu d'inscription pour l'AG en dehors de celles du conseil d'administration. Il est décidé de relancer les adhérents début mai, avec comme nouvelle date butoir le 31 mai.

Par ailleurs Stéphane Jaulin va mettre en ligne un formulaire d'inscription sur le site de l'ASCETE.

2-b. les vingt ans de* l'*Ascete.

À la suite de l'AGO il y aura un exposé (avec projections) pour évoquer les principales étapes de l'évolution de *l'*Ascete et ses apports à la connaissance orthoptérique.

Le repas qui suivra (samedi soir) sera offert par ***l'*Ascete** aux adhérents ; nous inviterons quelques-uns de nos amis locaux.

Nous inviterons des orthoptéristes espagnols à participer aux excursions du dimanche, lundi et mardi.

3. Point sur le fonctionnement des nouvelles adresses de messagerie « bureau » et « CA »

*L'*Ascete a trois adresses mail :

a) webmaster@ascete.org, concernant le site web et son contenu.

b) bureau@ascete.org (en IMAP), réservée aux trois membres du bureau, et qui permet à des tiers de prendre contact avec l'Ascete..

c) ca@ascete.org, réservée à un usage interne au CA.

4. Point d'avancement sur les projets en cours : MOE, actualisation UEF, projet SPN-INPN, Observatoire National
4-a. Contenu du MOE20

- Un article de B. Defaut sur le statut taxinomique d'*Omocestus africanus*.
- Un article de E. Sardet & *al*. sur le statut taxinomique de *Tetrix bipunctata / kraussi*.
- Un article de F. Doré & *al*. sur trois Orthoptères des Deux-Sèvres.
- Une actualisation de l'atlas UEF par Y. Braud & *al*.
- La description d'une nouvelle synusie ariégeoise par B. Defaut & D. Morichon.
- Un article de phytoclimatologie marocaine par B. Defaut.
- Une brève note sur Antaxius pedestris en Franche-Comté par E. Brugel & *al*.

4-b. Actualisation de l'atlas UEF

Dans l'introduction ou dans l'avant propos nous ferons appel à collaboration en vue d'une réédition très prochaine.

Problèmes soulevés par Benoît :

- Statut d'*Anacridium aegyptium* en Gironde : nous nous mettons d'accord sur le fait que son indigénat est douteux.
- Identification du *Rhacocleis* à pattes vertes photographié dans le département des Landes : c'est probablement *R. annulata*, mais on ne peut l'affirmer.
- Statut de *Stenobothrus stigmaticus* dans le Lot-et-Garonne : une population abondante entre deux routes, observée deux années de suite ➔ l'espèce est indigène (hachurer le département).

- Statut d'*Antaxius sorrezensis* en Aquitaine (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) : identification confirmée par les titillateurs mais pas par le chant) ➔ l'espèce est indigène (hachurer les départements).

4-c. Projet SPN-INPN

La somme de 6 000 € a été versée à *l'*Ascete. Aucune échéance n'a été imposée pour le rendu.

Ce projet comporte deux volets :

- Mise-à-jour des cartographies départementales de l'INPN.

Pour ce faire, il suffira de reprendre la mise-à-jour de l'Atlas UEF du MOE 20.

- Saisie de données muséographiques.

François Dusoulier a proposé d'être le relais de ***l'*Ascete** auprès des musées locaux. Stéphane Puissant rappelle que le responsable officiel (e-recolnat) est Jérôme Thomas.

Yoan Braud se propose d'inventorier le musée de Lyon, David Morichon celui de Perpignan, Benoît Duhazé celui de Bordeaux.

4-d. Observatoire national

Stéphane Jaulin accepte d'en être le coordinateur. Il va mettre au point le référentiel des orthoptères, sous Excel.

5. Point d'avancement sur la démarche de rescrit fiscal et de statut d'intérêt général

Il est constaté que cette démarche n'intéresse plus personne actuellement (à redébattre…)

6. Point sur les éventuels statuts de salarié, sous-traitants et sur la promotion des activités professionnelles des administrateurs de l'association

6-a. Statuts de salariés ; sous-traitants

Les personnes du conseil d'administration concernées par le projet SPN-INPN s'efforceront de tout réaliser bénévolement (mais avec un remboursement des frais). S'il reste quelque chose, ***l'*Ascete** sous-traitera à un bureau d'études, qui sera choisi lors de la prochaine assemblée générale ordinaire (il faudra donc inscrire ce point à l'ordre du jour, et envoyer une nouvelle convocation avant fin-mai).

6-b. Promotion sur le site de* l'*Ascete des activités professionnelles des administrateurs de l'association

La question a été soulevée plus spécialement par Stéphane Puissant.

Nous convenons qu'il suffit d'annoncer aussi d'autres formations émanant d'organismes partenaires.

7. Présentation du nouveau site internet, et notamment mode d'emploi participatif

Stéphane Jaulin présente le nouveau site [ascete.org] et l'accès aux autres administrateurs pour ajouter et modifier des pages.

8. Questions diverses.

8-1. Au sujet de la nomenclature taxinomique nous demanderons aux auteurs (par le biais des « Instructions aux auteurs ») de préciser dans leur article quel référentiel taxinomique ils suivent si ce n'est pas celui de l'Ascete.

8-2. à propos de la mise-à-jour de Taxref : envoyer les tirés-à-part à Pascal Dupont en appui à la demande de changements de noms.

8-3. Bernard Defaut souhaite que Yoan Braud (président) et David Morichon (trésorier) aient la signature pour le compte CRCA de l'Ascete. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

8-4. Auprès de Yoan Braud, Éric Sardet s'est finalement déclaré intéressé par une participation à la mise-à-jour de l'atlas UEF, sans garanties : il veut d'abord voir ce qu'on aura nous-mêmes déjà produit.

Xavier Houard remarque justement qu'Éric doit accepter sans condition d'échanger ses données avec les nôtres.

8-5. Xavier Houard Propose d'associer l'Ascete à l'atlas Orthoptères de l'Île-de-France initié par l'OPIE et Natureparif. Si l'Ascete accepte, il propose que Guillaume Larègle, orthoptériste débutant mais très motivé, devienne le référent de l'Ascete.

8-6. Stéphane Jaulin présente le système de filtres de validation pour les insectes que le conseil scientifique et technique de l'Atlas Papillons de jour et Libellules du Languedoc-Roussillon a mis au point.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2015, À LA CASA RURAL MARIA TERESA, EJULVE (TERUEL, ESPAGNE)

La séance est ouverte à 15 h 30'

Président de séance : Yoan BRAUD.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN.

Membres présents ou représentés.

Neuf adhérents sont physiquement présents : Yoan BRAUD, Aurélien COSTES, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoit DUHAZÉ, Stéphane JAULIN, Jean-Philippe MAUREL, David MORICHON & Audrey POUJOL.

Six adhérents ont transmis un pouvoir valide : Sylvain Bonifait (pour Benoit DUHAZÉ), Éric HOLTHOFF (pour Bernard DEFAUT), Michel Lepley (pour Yoan BRAUD), Didier Morin (pour Stéphane JAULIN), Jean-Michel LETT (pour Bernard DEFAUT) et Raul Pimenta (pour David MORICHON).

Soit un total de quinze personnes physiques qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour : Modifications des Statuts.

1. L'article 3 (« Union de l'Entomologie française ») est désormais sans objet

Après discussion il est décidé à l'unanimité de supprimer l'article 3, du moins en tant qu'article mentionnant l'ASCETE comme membre fondateur de l'UEF.

2. Après la dissolution de l'UEF, faut-il se doter d'un nouveau code de déontologie ?
***Nota* : outre l'article 3 (« Union de l'Entomologie française »), l'article 9 (« Radiation ») est concerné par le code de déontologie**

Après discussion il est décidé à l'unanimité d'adopter le code de déontologie de l'UEF (sans l'introduction) de l'intégrer au règlement intérieur, et de modifier comme suit l'article 9 de nos statuts : remplacer « *manquement avéré au code de déontologie de l'UEF* » par « *manquement avéré à notre code de déontologie* ».

3. Instituer des postes de vice-président, trésorier-adjoint et secrétaire-adjoint (article 11)

Il est décidé à l'unanimité que le conseil d'administration pourra pourvoir ces trois postes, en cas de besoin.

4. Prévoir les modalités d'élection du bureau, notamment la durée du mandat (article 11)

David Morichon fait remarquer que la durée du mandat des conseillers d'administration (trois ans) oblige à limiter à un an le mandat des membres du bureau.
Ce qui est décidé à l'unanimité.

5. Concernant les *élections à bulletin secret* (articles 11 et 13), ajouter *si un membre le demande*

Cet ajout est décidé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30'

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2015, À LA CASA RURAL MARIA TERESA, EJULVE (TERUEL, ESPAGNE)

La séance est ouverte à 16 h 30'

Président de séance : Yoan BRAUD.
Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN.

Membres présents ou représentés.
Neuf adhérents sont physiquement présents : Yoan BRAUD, Aurélien COSTES, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoit DUHAZÉ, Stéphane JAULIN, Jean-Philippe MAUREL, David MORICHON & Audrey POUJOL.
Six adhérents ont transmis un pouvoir valide : Sylvain Bonifait (pour Benoit DUHAZÉ), Éric HOLTHOFF (pour Bernard DEFAUT), Michel Lepley (pour Yoan BRAUD), Didier Morin (pour Stéphane JAULIN), Jean-Michel LETT (pour Bernard DEFAUT) et Raul Pimenta (pour David MORICHON).

Soit un total de quinze **personnes physiques qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.**

1 Rapport moral et compte-rendu d'activités (par Yoan Braud, mais par S. Jaulin pour ce qui concerne le site internet)

1-1. Adhérents (tableau 1)

En 2014 nous avons enregistré 5 nouvelles adhésions, mais en même temps 17 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde négatif de 12, malgré une relance aux membres non à jour, en avril 2015.

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté régulièrement depuis l'origine (fin 1994), en constatant cependant plusieurs paliers successifs :
2) ≈ 50 adhérents de 1999 à 2003.
3) ≈ 60 adhérents de 2004 à 2007.
4) ≈ 70 adhérents en 2008 et 2009.
5) ≈ 80 adhérents de 2010 à 2012.

Après avoir atteint 90 adhérents en 2013, le nombre d'adhérents a donc « chuté » en 2014.
Pour 2015 nous n'avons encore enregistré que 2 nouveaux adhérents : Audrey POUJOL et Aurélien COSTES.

Tableau 1. Évolution du nombre des adhérents

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAUX	2015
Lors de l'AG	6	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45	36	56	51	60	59	**63**	81	67		46
A la fin de l'année	**6**	**18**	**33**	**42**	**46**	**52**	**54**	**48**	**49**	**52**	**58**	**58**	**62**	**64**	**67**	**73**	**80**	85	**81**	**90**	**78**		**≥ 67**
Arrivées	6	12	18	13	9	11	6	1	4	3	8	4	13	7	4	9	12	12	**10**	15	5	182	≥ 2
Départs	0	0	- 3	- 4	- 5	- 5	- 4	- 7	- 3	0	- 2	- 4	- 9	- 5	- 1	- 3	- 5	- 7	**- 14**	- 6	- 17	- 104	≤ 32
Solde	**+ 6**	**+ 12**	**+ 15**	**+ 9**	**+ 4**	**+ 6**	**+ 2**	**- 6**	**+ 1**	**+ 3**	**+ 6**	**0**	**+ 4**	**+ 2**	**+ 3**	**+ 6**	**+ 7**	+ 5	**- 4**	**+ 9**	**-12**	**78**	

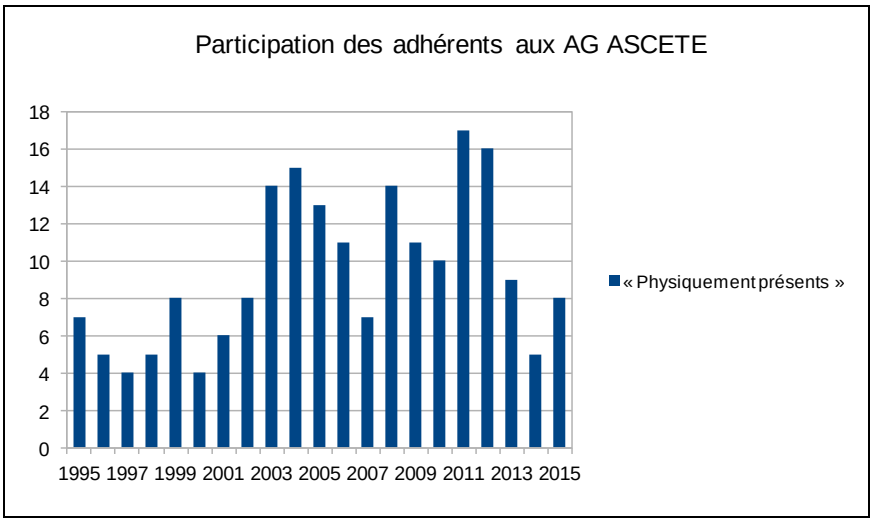

Discussion :

La question est posée de comprendre pourquoi les adhérents ne participent pas davantage aux assemblées générales : l'envoi des convocations est peut-être trop tardif, les adhérents n'ayant plus la possibilité de poser des congés. Pour cette raison il est envisagé de faire choisir entre 2 ou 3 périodes pour la prochaine AG (elle se tiendra au gîte de la Blaquière, sur la commune de Verrières, en Aveyron).

1-2. Le« *Synopsis des Orthoptères de France* » (tableau 2)

Aucun exemplaire du *Synopsis* n'a été vendu en 2014 (il en reste cinq).

Tableau 2. Écoulement du « *Synopsis des Orthoptères de France* »

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAUX
en souscription (80 F)	42	12																		**54**
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 euros)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	11	13	6	**6**	**9**	**18**	**1**	**1**	**0**	**261**
TOTAUX par année	**42**	**64**	**35**	**48**	**29**	**5**	**11**	**2**	**10**	**4**	**11**	**13**	**6**	**6**	**9**	**18**	**1**	**1**	**0**	**315**
TOTAUX depuis le début	**42**	**106**	**141**	**189**	**218**	**223**	**234**	**236**	**246**	**250**	**261**	**274**	**280**	**286**	**295**	**313**	**314**	**315**	**315**	

1-3. L'« *atlas UEF* » (tableau 3)

L'*Atlas* a été imprimé début 2009 en 250 exemplaires, dont 210 attribués à l'ASCETE (180 au siège social, 30 chez Éric SARDET) ; sur ces 210 exemplaires, 50 nous ont été remis à titre gratuit.

Courant 2011 les derniers exemplaires du premier tirage ont été vendus, et en 2012 il a été procédé à un second tirage à 110 exemplaires, dont 48 ont été acquis par l'ASCETE (au prix unitaire de 12 €). Fin 2014, nous en avions vendu 38 (4 exemplaires en 2012, 21 en 2013 et 13 en 2014).

Remarque : lors de la précédente AG il a été décidé d'attendre que le stock soit écoulé avant de mettre en ligne des cartes actualisées. Ce stock est aujourd'hui de 3 exemplaires ; mais il a été augmenté récemment par la remise de 43 exemplaires par l'UEF. Cette mise en ligne pourrait être synchronisée à la publication d'une actualisation des cartes (projet en cours).

Tableau 3. Écoulement de l' « *Atlas UEF* »

Premier tirage	**2009**	**2010**	**2011**	**TOTAUX**
Exemplaires donnés	54	3		57
Exemplaires vendus	**101**	**26**	**26**	**153**
TOTAUX depuis le début	**155**	**29**	**26**	**210**

Second tirage	**2012**	**2013**	**2014**	**TOTAUX**	**2015**
Exemplaires vendus	**4**	**21**	**13**	**38**	≥ 7

Discussion **:**

1. Pour écouler ce stock il est décidé d'abaisser le prix à 10 € par exemplaire, et de répartir le stock en trois dépôts de 15 exemplaires :

- le siège social
- le CEN-Midi-Pyrénées
- l'OPIE-Midi-Pyrénées

2. Par ailleurs l'actualisation (en cours) de l'atlas est évoquée. Après discussion nous convenons que nous publierons deux articles complémentaires dans le même MOE : d'une part le texte d'actualisation, d'autre part le jeu des nouvelles cartes.

Pour la partie « texte » se pose le problème du critère de rareté associé au symbole des hachures : « moins de cinq stations dans un département bien prospecté ». Nous convenons que quand ce critère ne s'applique pas (par exemple : plus de cinq stations, mais dans lesquelles l'espèce est toujours en très petit nombre), la carte sera assortie d'un commentaire explicatif.

Enfin, il est décidé de faire appel à contribution, avec le 31 décembre 2015 comme date-butoir pour la collecte des informations ; et dans cette optique les responsables des validations désignés (sous réserve de l'acceptation des absents) sont :

- Poitou-Charentes + Aquitaine (+ Picardie ?) : Benoît DUHAZÉ.
- Languedoc-Roussillon + Midi-Pyrénées : Stéphane JAULIN et David MORICHON.
- Centre : Stéphane JAULIN.
- Bourgogne + Franche-Comté (+ Alsace ?) : Stéphane PUISSANT.
- Île-de-France (+ Picardie ?) : Xavier HOUARD.
- PACA + Rhône-Alpes + Corse : Yoan BRAUD. (*Nota* : l'actualisation pour Nord-Pas-de-Calais, Limousin, les deux Normandie, Bretagne, Auvergne, Pays-de-Loire est d'ores et déjà réalisée).

3. David MORICHON propose de réfléchir à l'adoption du découpage en domaines biogéographiques pour le fond de carte (pour de prochaines éditions).

4. Bernard DEFAUT suggère une actualisation de nos listes rouges.

1-3. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénotiques » (tableaux 4 et 5)

La vente de la revue hors-abonnement se maintient à un niveau soutenu depuis 2004, avec plus de 13 exemplaires vendus par an (par exception seulement 7 en 2009). En 2013, 19 exemplaires ont été vendus hors-abonnement, mais aucun en 2014. Des détails sur le tableau 4.

Par ailleurs le stock des exemplaires disponibles à la vente aujourd'hui (X 2015) représente une valeur potentielle de 4 760 € (tableau 5).

Pour mémoire, les modifications suivantes ont été prises lors de l'AG 2014, et sont reconduites ici :

1. À partir du tome 20, établir le nombre d'exemplaires à imprimer sur la base suivante : nombre d'adhérents + les 10 exemplaires du dépôt légal + 5 exemplaires pour les échanges + 20 exemplaires pour la vente hors-abonnement.
2. Mettre en ligne les articles des neuf premiers tomes et du tome 14.
3. Mettre en ligne les articles des autres tomes dès qu'il ne reste plus en stock que huit à dix exemplaires papier, *et à condition que les tomes concernés aient au moins 10 ans d'âge* (ajout décidé en AGO 2015).

Tableau 4. Vente de la revue *MOE* hors abonnement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAUX	2015
tome 1 (1996)	.	7	4	2	.	1	3	.	2	2	2	1	1	1	2	1	-	**1**	-	**30**	-
tome 2 (1997)		4	3	2	.	2	.	.	1	1	3	.	1	.	1	2	1	**2**	-	**23**	-
tome 3 (1998)			1	4	.	1	1	.	1	1	3	.	1	.	1	1	-	**1**	-	**16**	-
tome 4 (1999)				6	1	.	.	.	1	1	2	2	1	.	1	1	-	**1**	-	**17**	-
tome 5 (2000)					1	2	.	.	2	2	2	3	1	.	1	4	1	**1**	-	**20**	-
tome 6 (2001)						6	1	1	2	2	2	4	1	.	2	2	1	**1**	-	**25**	-
tome 7 (2002)							.	1	2	4	2	3	3	1	4	1	1	**1**	-	**23**	-
tome 8 (2003)								.	3	1	3	2	3	1	2	1	1	**1**	-	**18**	-
tome 9 (2004)									.	2	3	1	3	.	2	1	-	**1**	-	**13**	-
tome 10 (2005)										.	5	1	3	1	1	1	-	**1**	-	**13**	-
tome 11 (2006)											.	1	3	1	2	1	-	**2**	-	**10**	-
tome 12 (2007)												.	4	1	4	2	1	**2**	-	**14**	-
tome 13 (2008)													.	1	3	1	1	-	-	**6**	-
tome 14 (2009)														.	2	4	2	**1**	-	**9**	-
tome 15 (2010)															.	4	1	**1**	-	**6**	-
tome 16 (2011)																4	3	**1**	-	**8**	-
tome 17 (2012)																	1	**1**	-	**2**	-
tome 18 (2013)																		-	-	-	-
TOTAUX par année	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	27	18	25	7	28	31	14	**19**	**0**	**251**	≥ 0
TOTAUX depuis le début	**0**	**11**	**19**	**33**	**35**	**47**	**52**	**54**	**68**	**84**	**111**	**129**	**154**	**161**	**187**	**218**	**232**	**251**	**251**		

Tableau 5. Les MOE en stock au 12 X 2015

désignation	prix unitaire	nombre d'exemplaires en stock	valeur théorique du stock
tome 1 (1996)	15.00 €	7	105 €
tome 2 (1997)	15.00 €	6	90 €
tome 3 (1998)	15.00 €	8	120 €
tome 4 (1999)	15.00 €	8	120 €
tome 5 (2000)	15.00 €	4	60 €
tome 6 (2001)	15.00 €	5	75 €
tome 7 (2002)	22.00 €	7	154 €
tome 8 (2003)	22.00 €	11	242 €
tome 9 (2004)	22.00 €	0	-
tome 10 (2005)	22.00 €	15	330 €
tome 11 (2006)	22.00 €	14	308 €
tome 12 (2007[1])	22.00 €	10	220 €
tome 13 (2008)	22.00 €	10	220 €
tome 14 (2009[2])	22.00 €	3	66 €
tome 15 (2010)	22.00 €	15	330 €
tome 16 (2011)	25.00 €	26	572 €
tome 17 (2012)	22.00 €	32	704 €
tome 18 (2013)	22.00 €	29	638 €
tome 19 (2014)	22.00 €	23	506 €
TOTAUX		(233)	4 760 €

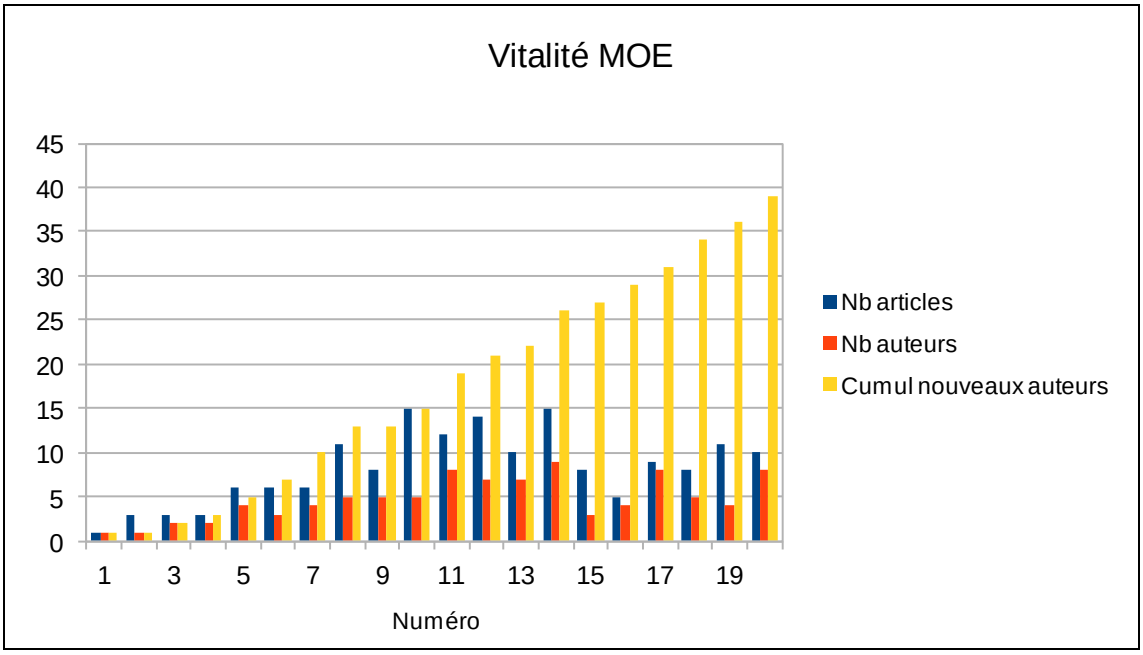

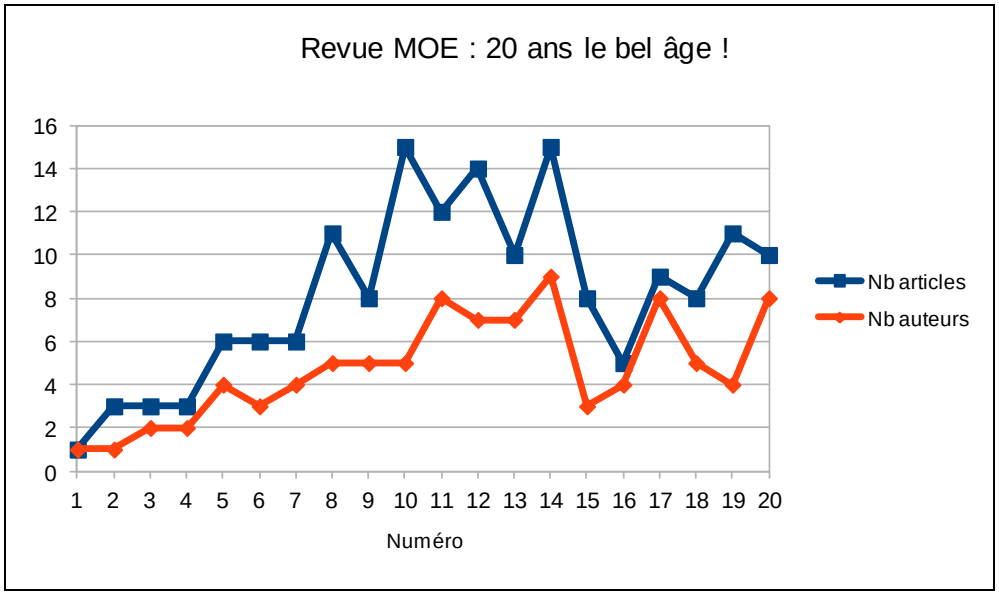

[1] Mais paru en février 2008

[2] Mais paru en mars 2010.

Discussion

1. Pour relancer la vente nous nous proposons de faire des séries « complètes » avec les 15 premiers tomes, vendues avec une remise de 50% ; les tomes manquants seront fournis gratuitement au format pdf. Les frais de port éventuels seront à la charge de l'acheteur.

2. Samuel DANFLOUS propose de vendre des MOE lors des « rencontres naturalistes de Midi-Pyrénées » qui se tiendront à Auch en février 2016.

1-4. Le référentiel taxinomique des Orthoptères de France

La classification systématique complète des espèces appartenant à la Faune de France est présentée dans un document pdf téléchargeable sur le site internet de l'association. Au gré des découvertes et avancées scientifiques, le document est mis à jour annuellement par Bernard DEFAUT avec l'aide des membres du CA. En 2014, les principales modifications ont concerné l'intégration des nouveautés nomenclaturales issues de BARAT 2012 (Bradyporinae).

Discussion

Il est décidé d'indiquer systématiquement la date des mises-à-jour.

2-5. Le site Internet (par S. Jaulin).

En 2015, le site web de l'ASCETE s'est complètement transformé et permet aux administrateurs de L'ASCETE de faire les modifications eux-mêmes. Il comprend : 43 pages dont 8 articles, 146 fichiers téléchargeables et un grand nombre d'icônes et de dessins.

Le nombre de visites (tableaux 6 et 7)

Après une stabilisation en 2014 du nombre de visiteurs, le site a de nouveau été beaucoup plus consulté. Cette augmentation est à créditer à la nouvelle mouture du site. En moyenne, cette année, 5 967 visiteurs sont venus surfer sur nos pages Web chaque mois contre 4555 en 2014. Un visiteur est comptabilisé uniquement lorsqu'il ouvre plus d'une page et qu'il ne s'écoule pas plus de 30 min entre chacune des pages.

Tableau 6. Nombre de visiteurs du site internet depuis la création du site

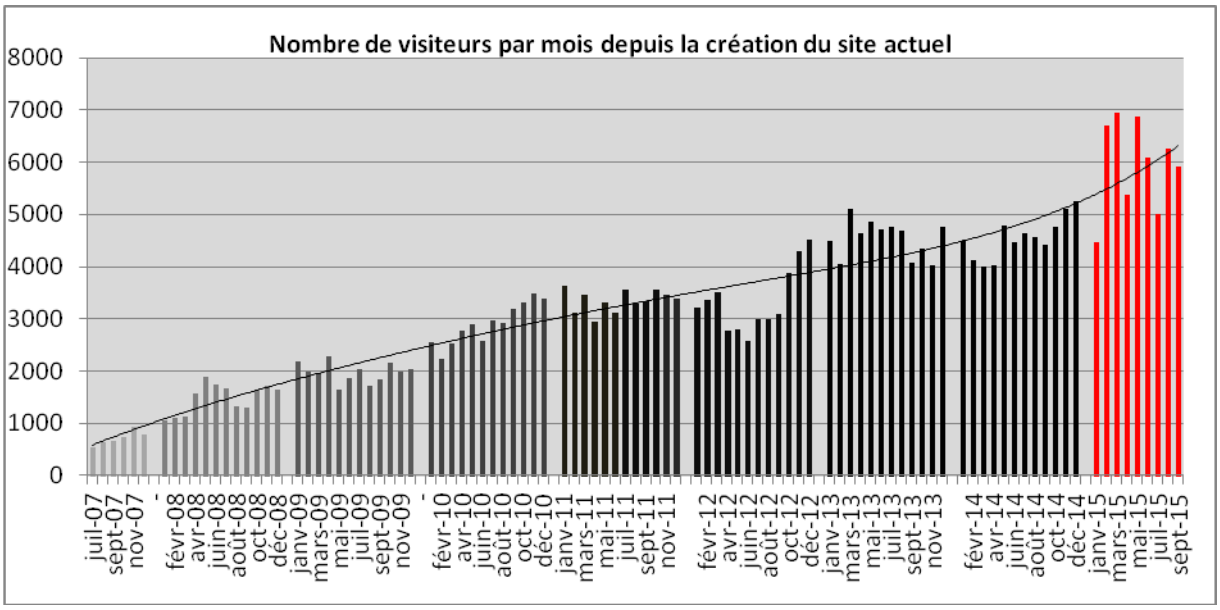

Tableau 7. Nombre moyen de visiteurs par mois

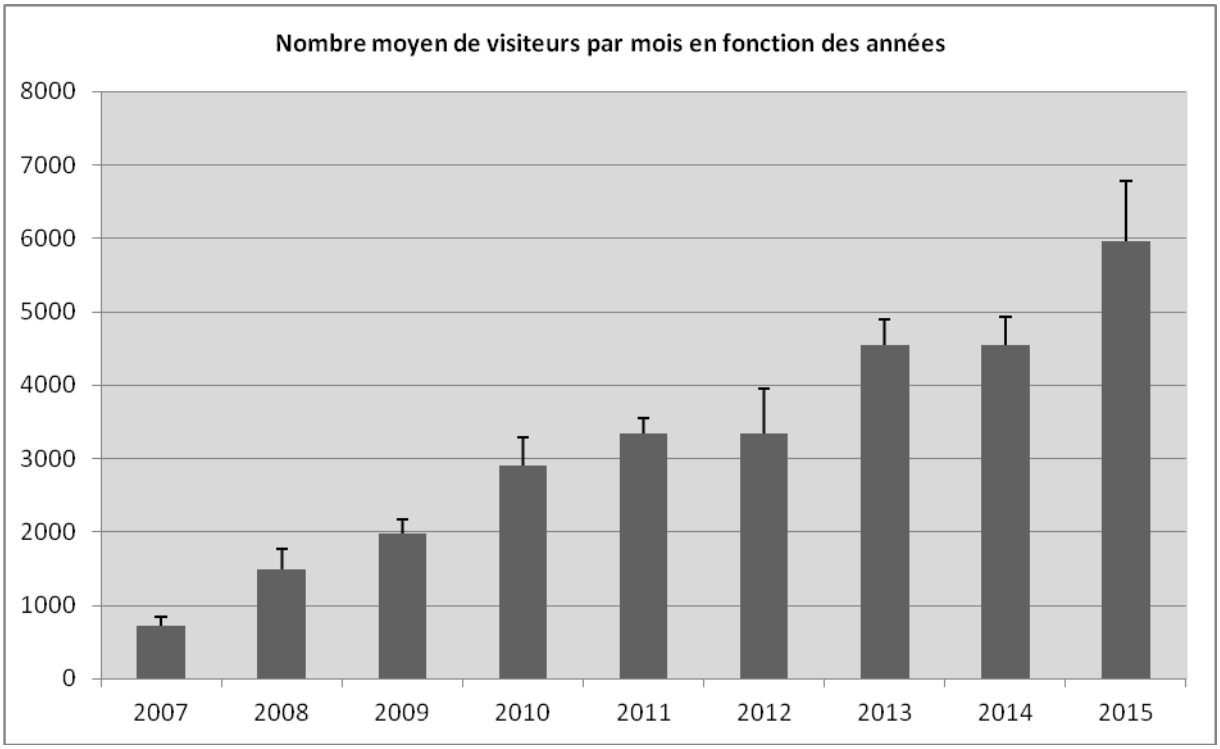

Les liens vers le site

91 % des visiteurs viennent directement sur notre site (soit en saisissant l'adresse directement, soit depuis leurs favoris ce qui traduit une certaines habitude de consultation chez ces utilisateurs), 8% proviennent de sites externes (avec des liens vers notre site) et 2% à partir de moteurs de recherche. Ces chiffres ont évolué et montrent que le nom « ascete.org » a été bien approprié par nos visiteurs.

Les sites/moteurs de recherche renvoyant le plus d'internautes vers notre site sont : google.fr, tela-orthoptera et google .com.

Origine de nos visiteurs

Depuis la création du site, la grande majorité des visiteurs proviennent de France et des pays francophones. Une version du site en anglais est à envisager afin d'augmenter le nombre de visiteurs anglophones. Cela avait été évoqué lors des AG précédentes, mais n'a pas encore été mise en œuvre faute de temps.

Pages les plus populaires (tableau 8)

L'article de B. DEFAUT traitant du système phytoclimatique et le mémoire sur le Cigale de S. PUISSANT sont les documents les plus consultés. Ensuite, viennent la Faune de France de CHOPARD et différents articles de MOE.

Les mises à jour 2015 : toutes les pages du site.

Tableau 8. Pages les plus populaires du site internet

Pages populaires	Nombres ouvertes	%
/pdf/ME_01_DEFAUT_Climagramme.pdf	38 924	11,99%
/pdf/PUISSANT_2006_Cigales.pdf	26 416	8,14%
/pdf/moe_16_jaulin_et_al_atlas_orthopteres_znieff.pdf	15 034	4,63%
/pdf/ME_07_PUISSANT_Mantet.pdf	10 300	3,17%
/pdf/L.CHOPARD(FdeFr56)Orthopteroides.pdf	10 219	3,15%
pdf/Barataud05.pdf	7 032	3,75%

Discussion

1. Benoît DUHAZÉ et David MORICHON estiment que les administrateurs ont besoin d'une formation pour pouvoir faire eux-mêmes des modifications sur le site.
2. David MORICHON propose de constituer une réserve de plusieurs modèles de « bandeaux » pour le site.

Vote final : le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier (tableau 9) (par D. MORICHON).

Tableau 9. Compte de résultats pour l'exercice 2014

Dépenses				Recettes				BALANCE
Total	**2 399,44**	BANQUE	CAISSE	**Total**	**8 503,58**	BANQUE	CAISSE	**6 101,14**
Assurances	*122,89*	122,89	-	*Adhésions*	*1 728,58*	1 703,58	25,00	
Tirage du MOE	*1 603,60*	1 603,60	-	*Ventes*	*175,00*	175,00	-	
Frais de courrier	*672,95*	632,95	40,00	*DRFIP*	*6 600,00*	6 600,00	-	
BANQUE	2 359,44			BANQUE	8 478,58			6 119,14
CAISSE			40,00	CAISSE			25,00	-15,00

Mouvements par compte

Les dépenses et les recettes affectent ainsi les comptes financiers (soldes au 31 décembre 2014) :

- 40,00 € de dépenses (emballages) et 25,00 € de recettes (adhésions) en caisse, soit un solde de 276,44 € ;
- 2 359,44 € de dépenses (le reste) et 8 478,58 € de recette sur le compte bancaire, soit un solde de 9 616,26 €.

Résultat positif en 2014 de 6 101,14 €.

Le résultat n'est positif que grâce à la rentrée exceptionnelle de 6 600 € ; car la balance 2014 entre les dépenses et les recettes d'adhésion et de vente des publications est déficitaire de 495,86 €.) Le déficit est imputable à la baisse des adhésions en 2014, à l'augmentation des frais de port et à la mévente des MOE en stock.

Discussion :

Compte-tenu que la baisse des adhésions en 2014 est peut-être seulement conjoncturelle et que les réserves de trésorerie sont relativement importantes, il est décidé à l'unanimité d'attendre au moins 1 an avant d'augmenter les cotisations.

J-Ph. MAUREL demande si des frais de mission ou autres vont entamer la subvention de 6 600 € ; Y. BRAUD répond que, étant donné le nombre de participants, le travail sera bénévole.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

Vote : il est décidé à l'unanimité de reconduire les tarifs précédents

4. Toilettage du fichier des adhérents (B. Defaut)

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année en cours sont relancés plusieurs fois, avec mention des années de retard quand il y a lieu.

Voici la liste des adhérents concernés.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2009.

109. LAMBRET Philippe

113. ESSLINGER Marc

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2010.
118. DELAFOLLYE Laurent

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2011.
15. MARY Jean-Pierre
64. BARDET Olivier
107. DEHONDT François

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2012.
53. GADOUM Serge
71. MAURIN Véronique
121. CABARET Pauline
122. OPIE-Midi-Pyrénées
130. BONNEMAISON Mathieu
138. VANUCCI Olivier
146. BÉRIOL Adrien (n'a adhéré qu'une seule année)
147. DUPUY Frédéric (n'a adhéré qu'une seule année)
153. SOULET David (n'a adhéré qu'une seule année)

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2013.
71. HEAULMÉ Vincent
111. ENJALBAL Marc
154. JACQUIER Cédric

Après examen et discussion, les 10 personnes dont les noms sont en rouge sont radiées par décision unanime.

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (tableau 10)

Suite à l'AG 2014 le conseil d'administration comprenait 8 membres : Y. BRAUD (président), D. MORICHON (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, B. DUHAZE, D. MORIN, S. PUISSANT, X. HOUARD.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le tableau 10 **montre que D. MORIN, S. PUISSANT et X. HOUARD doivent remettre leur mandat en jeu.**

Tableau 10. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	21 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006	01 IX 2007	04 X 2008	20 IX 2009	02 X 2010	29 X 2011	29 IX 2012	21 IX 2013	30 VIII 2014	17 X 2015
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X			X	
J. Maurette	+			(?)																		
C. Denèle		+		x																		
E. Marty			+			(x)																
F. Veneau				X			X			X			X			x						
M. Lepley				+			X		x													
L. Defaut					+			X			X			X			X			x		
A. Roujas						+			(?)													
V. Maurin							[+]	+			X			X			X			x		
J. Desile							[+]	+			X			X			X	x				
Y. Sentissi							[+]	+	x													
D. Morichon											+			X			X			X		
S. Jaulin												+			+			+			X	
E. Sardet													[+]	+			X		(x)			
B. Duhazé														+			X			X		
Y. Braud															+			+			X	
D. Morin																+			X			X
S. Puissant																			+			X
X. Houard																			+			X
TOTAL	2	3	4	6	5	6	8	8	8	5	6	7	8	9	10	11	10	10	11	10	8	8

[+] ***cooptation en cours d'année***
+ ***élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)***
X ***mise en jeu du mandat et réélection en AG***
x ***démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat***
(x) ***démission en cours d'année***
(?) *autre type de démission*

Avant la tenue de l'Assemblée Générale, Didier et Stéphane ont fait part de leur souhait de se représenter.

Vote : Ces deux personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension du conseil d'administration
Samuel DANFLOUS est élu à l'unanimité moins une abstention (la sienne)

6-1. Point sur les articles du tome 20 des MOE (B. Defaut)

1. Études

1-1. Taxinomie. Nomenclature. Phylogénie.

1-1a. B. DEFAUT : À propos du statut taxinomique d'*Omocestus raymondi* ssp. *africanus*.

1-1b. E. SARDET, F. DEHONDT & F. MORA : *Tetrix bipunctata* et *T. kraussi* en France : répartition nationale, biométrie, écologie, statut et sympatrie.

1-2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.

1-2a. F. DORÉ, L. DEBORDES & I. BADENHAUSSER : les orthoptères boréo-montagnards et une espèce sud-européenne en Deux-Sèvres : état des connaissances..

1-2b. X. HOUARD & *al*. (9 co-auteurs) : Synthèse' des nouveaux éléments concernant la région Île-de-France pour la mise à jour du « Catalogue permanent de l'entomofaune. Série nationale, fascicule 7. .

1-2c. F. DUSOULIER : Découverte d'un spécimen historique de *Conocephalus conocephalus* en France continentale.

1-2d. F. DEHONDT : statut de *Stenobothrus stigmaticus* en Franche-Comté.

1-2e. Y. BRAUD & C. ROESTI : *Isophya rectipennis* dans les Bouches-du-Rhône

1-5. Entomocénotique.

1-5a. B. DEFAUT & D. MORICHON. Une nouvelle synusie orthoptérique en ombrée de deux quiés calcaires dans le Haut-Sabarthès.

1-5b. F. BÉTARD. Les peuplements d'Orthoptères des prairies du Haut-Bocage vendéen et de la Gâtine poitevine. Étude entomocénotique.

1-6. Cadre bioclimatique.

1-6a. B. DEFAUT. Nouvelles considérations sur les phytoclimats du Maroc. Applications au Maroc oriental.

2. Brèves notes faunistiques

2-2a. E. BRUGEL, F. DEHONDT, M. GAUTHIER-CLERC & F. MORA. Découverte d'*Antaxius pedestris* en Franche-Comté : statut dans le massif jurassien et perspectives de découvertes.

2-2b. Y. BRAUD & C. ROESTI : *Oecanthus dulcisonans* dans le Var

4. Parutions

H. J. MÜLLER & R. BÄHRMANN, 2015. [Détermination des animaux invertébrés. Illustrations pour des exercices d'identification zoologique et pour des excursions.7e édition. En allemand].

W. BAKKER, J. BOUWMAN, F. BREKELMANS, E. COLIJN, R. FELIX, M. GRUTTERS, W. KERKHOF & R. KLEUKERS, 2015. [Les sauterelles, grillons et criquets néerlandais. Tableaux entomologiques, 8].

É. SARDET, C. ROESTI & Y. BRAUD, 2015. *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg & Suisse*.

B. DEFAUT & D. MORICHON, 2015. *Faune de France 97. Criquets de France (Orthoptera, Caelifera)*, volume 1, fascicules a et b.

(*Nota*. Le contenu des MOE 20 s'est enrichi depuis l'assemblée générale.)

6-2. Point sur les articles prévus pour le tome 21 des MOE. (par B. Defaut)

1. Études

1-1. Taxinomie. Nomenclature. Phylogénie.

B. DEFAUT. Contribution à une révision du genre Podisma.

1-2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.

B. DEFAUT & A. FRANÇOIS. taxons orthoptériques nouveaux ou peu connus du Maroc oriental.

XXX. Actualisation du « Catalogue permanent de l'entomofaune. Série nationale, fascicule 7.

B. DEFAUT & H. HASNAOUI. Pré-inventaire des Orthoptères des monts de Tlemcen et des environs immédiats (Algérie).

1-5. Entomocénotique.

B. DEFAUT. Révision générale de la division syntaxinomique Pseudochorthippea paralleli.

B. DEFAUT & D. MORICHON. Étude entomocénotique de la réserve naturelle de Nohèdes (66)

B. DEFAUT. Les synusies orthoptériques des monts de Tlemcen (Algérie).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 00'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2015

la réunion s'est tenue le samedi 30 août 2014 à la suite de l'assemblée générale ordinaire, à la ***casa rural Teresa***, à Ejulve (Teruel, Espagne)

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration
Lecture est donnée du compte-rendu du dernier conseil d'administration, qui est approuvé à l'unanimité.

2. Élection du bureau
Sont réélus à l'unanimité :
a. Président : Yoan BRAUD
b. Trésorier : David MORICHON
c. Secrétaire : Bernard DEFAUT

Par ailleurs il n'a pas semblé indispensable à l'heure actuelle de prévoir des postes de vice-président, trésorier-adjoint et secrétaire adjoint.

3. Questions diverses.
3-1. Conformément à ce qui a été décidé au cours de l'assemblée générale 2015, la prochaine assemblée générale se tiendra au gîte la Blaquière, sur la commune de Verrières (Aveyron). La date reste à déterminer.

3-2. Il est envisagé que le prochain conseil d'administration se tienne le 30 janvier au CBGP (Montpellier).

- POUR SES VINGT ANS, QUELQUES REPÈRES DANS L'HISTOIRE DE L'ASCETE (par B. Defaut)

Les statuts de notre association ont été déposés en préfecture de l'Ariège le **19 décembre 1994**.
L'existence de l'ASCETE a été légalisée dans le journal officiel du **18 janvier 1995**. Par conséquent c'est en 2015 que l'ASCETE est entrée dans sa vingtième année d'existence, que nous avons fêtée lors de l'assemblée générale en Espagne.

1. Les premiers pas de l'ASCETE

L'ASCETE a été créée pour « *faire progresser l'entomocénotique fondamentale* » et pour « *promouvoir l'application de l'entomocénotique à la protection de la nature* ». Les entités taxinomiques concernées à l'origine par la démarche entomocénotique étaient les Orthoptères, Collemboles, Hémiptères Pentatomidés, Cérambycidés et Élatéridés, selon le rapport moral lors de la première assemblée générale, le **29 avril 1995** ; mais en réalité, seuls les Orthoptères ont été impliqués, du moins à ce jour.
Lors de cette première assemblée générale il n'y avait encore que sept adhérents (ce nombre est passé à 18 à la fin de l'année). Le montant des cotisations était de 100 francs (≈ 15 euros). Le bureau issu de cette première AG était composé de Bernard Defaut : président et secrétaire, Jean Maurette : « vice-président » (mais en réalité ce poste n'était pas prévu par les statuts) et Christian Denèle : trésorier.
Lors de la réunion du conseil d'administration du **29 avril 1995** il a été décidé de créer un bulletin d'information : le « courrier de l'ASCETE ».

En **novembre 1995** l'ASCETE était représentée à un colloque entomologique à Limoges.
Le **4 mai 1996** B. Defaut représentait l'ASCETE au conseil d'administration de l'UEF, lequel se réunissait cette année-là à Latrape (Haute-Garonne).
Lors du conseil d'administration du **10 août 1996** la cotisation à l'association est disjointe de l'abonnement à la revue : respectivement 30 F et 70 F.
En **septembre 1996** est paru le tome 1 de la revue de l'ASCETE, initialement nommée « Matériaux Entomocénotiques » ; le tirage était de 70 exemplaires.
En **février 1997** paraissait la première édition du « Synopsis des Orthoptères de France » (tiré à 70 exemplaires), ouvrage proposé en souscription en septembre 1996, avec le commentaire suivant (courrier de l'ASCETE n°3) : « *Il y a 15 ans, B. Defaut a entrepris une* "Contribution à une révision de la « Faune de France : Orthoptéroïdes », de Lucien Chopard, 1951". *Le manuscrit, achevé en 1983, n'a jamais été publié en tant que tel. L'auteur a seulement fait paraître quelques-unes des clefs de détermination, après en avoir étendu le périmètre géographique à l'Espagne et au Maroc. Parallèlement, il a constamment tenu à jour le catalogue des espèces françaises, et cela pour son usage personnel. C'est ce catalogue, enrichi de rubriques originales, que l'ASCETE a décidé de publier maintenant. Nous croyons que cela correspond à un besoin, les orthoptéristes étant de plus en plus nombreux en France.* […] ». Aujourd'hui on peut y voir l'ébauche de la « faune des Criquets de France » dont le premier volume vient de paraître.
Le **26 avril 1997** B. Defaut a présenté l'ASCETE à une réunion conjointe de la société entomologique du Languedoc et de la société entomologique de France, à Montpellier.
Le **26 mai 1997** B. Defaut représentait l'ASCETE au conseil d'administration de l'UEF, à Perpignan.
Le **24 juin 1997** B. Defaut et Evelyn Marty représentaient l'ASCETE à un forum des associations membres de l'UEF, à Limoges. Extrait du courrier de l'ASCETE n°6 (octobre 1997) : « *L'après-midi était consacrée à un débat sur* la place et le rôle des associations Entomologiques dans les études d'impact et les aménagements de l'environnement. *L'une des informations importantes a été celle selon laquelle le Ministère de l'Environnement avait demandé à l'U.E.F. de lui proposer une typologie des milieux naturels basée sur les Invertébrés, à l'instar de ce qu'ont fait les botanistes avec* « Corine-biotope ». *B. Defaut a fait remarquer que les botanistes ont construit Corine-biotope non sur la flore mais sur la*

végétation, en s'appuyant sur l'outil performant que constitue la phytosociologie, et qu'il serait alors judicieux que l'U.E.F. utilise l'entomocénotique pour construire sa propre typologie. » Cela ne reste-t-il pas d'actualité ?

Les **2 et 3 décembre 1997** B. Defaut et Evelyn Marty ont représenté l'ASCETE au colloque « les Insectes, bio-indicateurs de la qualité des milieux », organisé par l'UEF, à Dijon.

Le **21 mars 1998** Daniel Grand (†) représentait l'ASCETE au séminaire Odonates qui se tenait à Grenoble. Il a notamment participé à celui des trois ateliers qui nous intéressait le plus, et qui s'intitulait : « *Les peuplements : exploration des méthodes inspirées de la phytosociologie, notion de '' groupement d'espèces '' d'Invertébrés, mise en place d'un programme expérimental* ». Extrait du compte-rendu de D. Grand, paru dans le courrier de l'ASCETE n°8 (mai 1998) : « *Des aspects de désaccords méthodologiques n'ont pas permis de conclure sur des propositions concrètes. Ce débat a cependant permis de mettre à plat les divers problèmes induits par l'application des techniques entomocénotiques à l'ordre des Odonates. A 14 h 00 j'ai pu présenter l'ASCETE, son président et les objectifs de notre association, et notamment l'approche novatrice de l'entomocénotique en faisant un parallèle avec la phytosociologie.* [...] *Cette présentation de l'entomocénotique a vivement intéressé l'assemblée. Les documents de présentation mis à disposition sont partis '' en un éclair ''. Notre collègue suisse a d'ailleurs emmené '' **Matériaux Entomocénotiques** '' tome 2, 1997* [...] ».

Lors du conseil d'administration du **17 octobre 1998** la décision de participer au projet l'Atlas UEF des Orthoptères est prise en ces termes (courrier de l'ASCETE n°9, octobre 1998) : « *L. Chabrol a accepté (pour l'UEF) que B. Defaut soit officiellement* « responsable du recueil de l'information » et « responsable de la validation des données ». *D'autre part il est bien entendu que ce catalogue ne sera qu'une réactualisation des deux catalogues de Kruseman (1982 et 1988) et qu'il ne sera donc en aucun cas un rival du catalogue préparé par J-F Voisin et ses collaborateurs. Dans ces conditions le principe de la participation de l'ASCETE est adopté à l'unanimité.* »

Le **7 février 1999** B. Defaut a représenté l'ASCETE au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'UEF, à Perpignan. Le code de déontologie dont veut se doter l'UEF y a été discuté.

Lors du conseil d'administration de l'ASCETE du **17 avril 1999**, à Poitiers, notre version des articles encore litigieux du code de déontologie de l'UEF a été mise au point (détails dans le courrier de l'ASCETE n°11, mai 1999).

Les **9 et 10 juillet 1999**, B. Defaut a représenté l'ASCETE au troisième séminaire « *Inventaire et cartographie des Invertébrés comme contribution à la gestion des Milieux Naturels Français* ».

Octobre 1998. Une mention spéciale pour cet extrait du Canard Enchaîné reproduit dans le courrier de l'ASCETE n°12 sous la rubrique « Les fossiles vivants se rebiffent » : « "*Entre 6 et 7 % des utilisateurs d'Internet* " seraient des "*accros* " souffrant d'une dépendance comparable à celle ressentie par "*les joueurs pathologiques* ", signale le "***Guardian*** " (30/9). "*Ils mentent à leur famille, deviennent agressifs et dangereux, perdent le sommeil* ", explique un psychiatre. Une maladie qui "*peut être soignée* "… Il existe déjà des "*centres spécialisés* " aux États-Unis ».

Les **27, 28 et 29 août 1999** l'ASCETE était représentée par plusieurs adhérents à la « rencontre autour des Orthoptères à Sainte Opportune-la-Mare (Eure) », organisée par Peter Stallegger. B. Defaut et F. Veneau ont fait un exposé, respectivement, sur les fondements de l'entomocénotique appliquée aux Orthoptères, et sur la méthode des relevés de terrains entomocénotiques.

Lors du séminaire « Patrimoine naturel » qui s'est tenu le **27 novembre 1999** à Chizé (Deux-Sèvres), François Veneau a présenté l'étude entomocénotique réalisée à Saint-Palais-sur-Mer, en insistant sur l'aspect méthodologique.

Sous la rubrique « Les fossiles vivants se mettent à la page » du courrier de l'ASCETE n°14 (**mai 2000**), B. Defaut a communiqué son adresse mail à la communauté scientifique (ébahie).

B. Defaut et F. Veneau ont représenté l'ASCETE lors de la conférence internationale sur les Orthoptères qui s'est tenue à Montpellier du **19 au 22 août 2001**. B. Defaut a fait une communication orale sur l'entomocénotique.

Lors de l'assemblée générale du 21 avril 2001, l'une des deux versions du code de déontologie proposées par l'UEF est adoptée à l'unanimité. (La mention dans nos statuts de notre adhésion de notre adhésion à ce code de déontologie a été décidée lors de l'AGE du 6 avril 2002).

En janvier 2002 E. Sardet et B. Defaut ont initié la mise au point collective d'une liste rouge nationale et pas domaines biogéographiques des Orthoptères, au nom de l'ASCETE. Les participants (nombreux) se sont réunis en avril 2003 à Orléans, puis en janvier 2004 à Lyon, et enfin en mai 2004 à Banyuls (en marge de l'AGO). Cette liste rouge multiple a été publiée dans le tome 9 de notre revue (2004).

2. Le tournant d'avril 2002

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du **6 avril 2002**, à Toulouse, il a été décidé à l'unanimité d'élargir les buts de l'ASCETE à l'étude des Orthoptères (article 2 des statuts), et en conséquence de modifier le nom de la revue, qui devient « Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques » (article 4 des statuts). (Des détails dans le courrier de l'ASCETE n°19, mai 2002.) Sans doute à cause de cette décision, le nombre d'adhérents, qui oscillait autour de la cinquantaine depuis 1999, a augmenté régulièrement à partir de 2004.

En marge de l'assemblée générale ordinaire **du 21 mai 2004** des adhérents de l'ASCETE ont débattu de l'utilité de mettre en chantier un atlas national des Orthoptères, d'établir un réseau de référents régionaux, et de créer un comité de détermination des Orthoptères, Une liste des taxons « critiques » (difficiles à déterminer) a été mise au point à cette occasion. (Détails dans le courrier de l'ASCETE n°23, juin 2004). Plusieurs de ces points on été re-débattus en marge des AGO du 26 août 2005 et du 29 septembre 2012 et lors du conseil d'administration du 14 décembre 2013.

En **mai 2006** l'ASCETE a publié le mémoire de Stéphane Puissant sur les Cigales de France (193 p.)

Lors du conseil d'administration du **20 décembre 2005** il est décidé de lancer une consultation des adhérents pour réaliser l'atlas UEF des Orthoptères, les coordinateurs étant B. Defaut, E. Sardet & Y. Braud. Cet atlas verra le jour finalement en février 2009.

Le principe d'une double mission en Corse d'E. Sardet et Y. Braud (juin et septembre 2006) au nom de l'ASCETE est décidé lors du conseil d'administration du 27 avril 2006. Les résultats ont été publiés dans le tome 11 de notre revue (2006).

Lors du conseil d'administration du **17 avril 2010** est discutée la participation de l'ASCETE au *Grasshoppers Specialists Group* (GSG), la branche de l'UICN pour les Orthoptères, créée en décembre 2009 par Axel Hochkirch. Le problème de la méthodologie des listes rouges pour les Invertébrés a été re-débattu en marge de l'AGO du 2 octobre 2010, puis à la réunion

de bureau de l'UEF à Lyon le 27 novembre 2010 (B. Defaut y représentait l'ASCETE) et enfin à la réunion de bureau de l'UEF à Chambéry le 9 juillet 2011 (E. Sardet représentait l'ASCETE). Actuellement B. Defaut et surtout Y. Braud représentent l'ASCETE au sein du GSG.

En marge de l'AGO du **2 octobre 2010** David Morichon fait un exposé sur le logiciel de gestion de ressources bibliographiques *Zotero*, et Benoit Duhazé fait un exposé sur le logiciel de saisie de données de terrain CyberTracker.

Le quorum en assemblée générale a été supprimé par décision prise en AGE le **29 septembre 2012** ; en même temps le nombre minimum de membres du conseil d'administration a été fixé à six.

Le **1er décembre 2012** des membres du conseil d'administration de l'ASCETE se sont réunis à Montpellier en un groupe de travail dans le but de proposer un projet d' « Observatoire national des Orthoptères », avec un partenariat ASCETE / MNHN / OPIE. Lors du conseil d'administration du 13 avril 2013 ce thème a été réexaminé, et quatre porteurs de projet au titre de l'ASCETE se sont déclarés : Y. Braud, B. Duhazé, S. Jaulin et D. Morichon (ses détails dans le courrier de l'ASCETE n°39, 2013). Tout cela a été évoqué à nouveau en marge de l'assemblée générale du 21 septembre 2013.

3. Le site internet

Conçue par F. Veneau, la première version du site internet de l'ASCETE a été mise en ligne le **19 avril 2004** : http://perso.wanadoo.fr/ascete/. Jusqu'au 11 mai 2004 il y a eu plus de 400 visiteurs, la page la plus visitée étant la liste des Orthoptères de France, suivie par la liste des synusies de France, la carte de la végétation de la France et la carte des domaines biogéographiques de la France. (Courrier de l'ASCETE n°23, juin 2004).

En **janvier 2007** le site a subi une première refonte, effectuée par à Stéphane Jaulin : achat des noms de domaine « ascete.org » et « ascete.fr », et modifications profondes de la trame graphique et des contenus. À partir de cette époque, le site à enregistré une augmentation croissante du nombre de visites mensuelles (près de 3 300 visites par mois en moyenne en 2011), avec des pics de fréquentation surtout liés aux mises-à-jour. (Courrier de l'ASCETE n°36, août 2011).

En **2015**, le site web de l'ASCETE s'est complètement transformé et permet aux administrateurs de l'Ascete de faire les modifications eux-mêmes.

4. La revue

Elle est la justification originelle de l'association (article 5 des statuts), et de fait elle constitue un lien essentiel entre les adhérents.

Le nombre d'articles et d'auteurs s'est progressivement diversifié depuis l'origine : le volume 1, édité en septembre 1996, ne contenait qu'un seul article (et un seul auteur), alors que le volume 20, qui vient de paraître, contient douze articles et quatre notes (émanant de vingt-sept auteurs). Cela traduit bien la vitalité actuelle de la revue.

NOUVEAUX MEMBRES

POUJOL Audrey
12, rue Jean Boudou
12630 Agen-d'Aveyron

COSTES Aurélien
7, rue de l'église
82100 Castelferrus

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° **41**
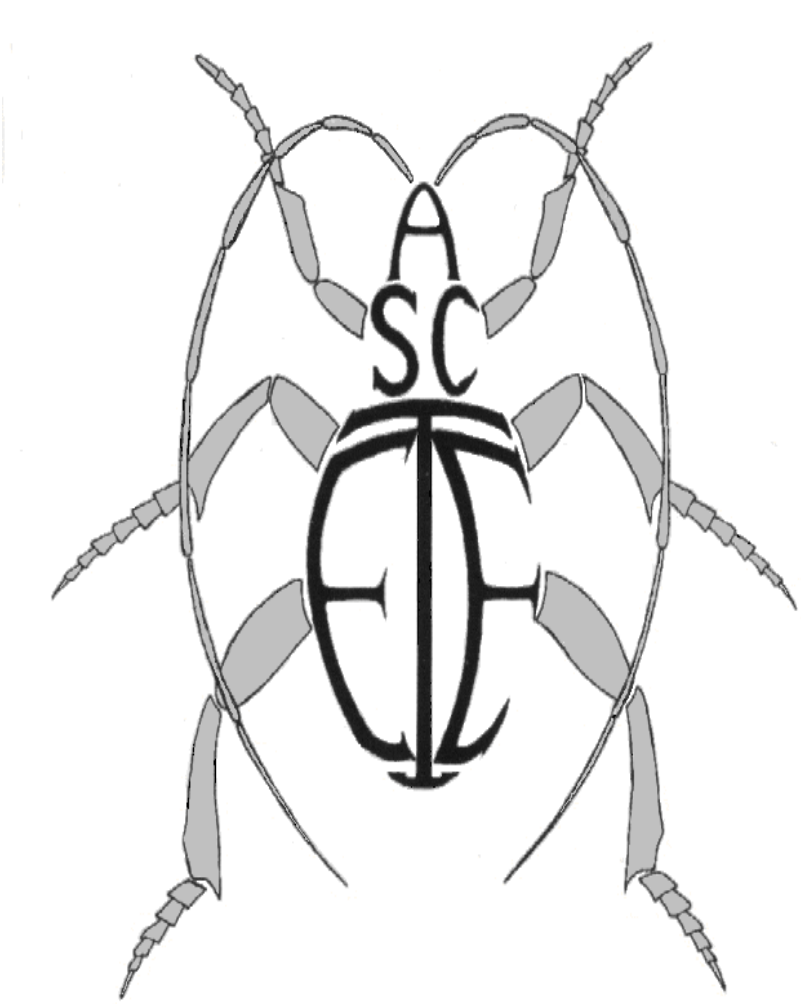
30 novembre 2015